

Monsieur FARINES Jean Charles

2 impasse du Bouillon

02220 LESGES

Monsieur Le Préfet de l'Aisne
2, rue Paul Doumer
CS 20656
02010 LAON Cedex

Objet : rejet de l'implantation d'un nouveau parc éolien

Monsieur le préfet,

Résidant à Lesges, j'ai pris connaissance du futur projet d'implantation d'un nouveau parc éolien,

Enquête publique observations Société Boralex Ouest Château-Thierry

Depuis plusieurs années, la région Hauts-de-France est le terrain de multiples projets éoliens. A ce jour, plus de 1500 éoliennes sont déjà en place, 800 ont été autorisées mais non encore construites et 733 projets sont en cours d'instruction. Certains territoires sont littéralement saturés.

S'il est clairement démontré aujourd'hui que cet équipement n'est pas la réponse adéquate à la transition climatique, son implantation déraisonnable est sans contexte, et à plusieurs titres, un désastre pour notre région :

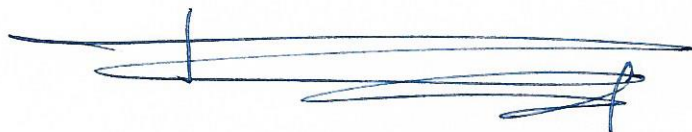
- Nuisances visuelles et sonores importantes
- Dégradation des sols et des paysages régionaux pour une durée indéterminée
- Impact négatif sur l'attractivité touristique
- Cause de dégâts majeurs pour la faune et la flore du territoire
- Dépréciation immobilière sans précédent pour les zones concernées
- Aucun bénéfice pour la création d'emploi sur les secteurs sélectionnés
- *Habitant la région, dans sa partie Nord, je me rends fréquemment dans cette partie du Sud de L'Aisne, où la présence d'éoliennes est déjà très importante. Surpris de ne pas voir dans le dossier un argumentaire chiffré sur l'utilité collective de cette surpuissance électrique dépassant visiblement très largement les besoins locaux au sens large .., alors même que ces projets éoliens se font au détriment de la qualité patrimoniale paysagère et monumentale particulièrement riche et des ressources susceptibles de développer le tourisme vert. En l'absence de cet argumentaire, on ne peut que s'opposer fortement à ce projet.*

Dès lors, je tiens à vous exprimer ma profonde inquiétude quant à la possibilité de voir aboutir la construction d'un nouveau parc, dont les effets négatifs seront dévastateurs pour un territoire que j'affectionne tout particulièrement. Aujourd'hui, je m'oppose fermement à ce projet.

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous porterez à ce dossier et des mesures que vous voudrez bien mettre en œuvre pour réfuter son aboutissement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

FARINES Jean Charles

A handwritten signature in blue ink, consisting of several horizontal strokes and a vertical line, positioned below the typed name.